

DEMANDE DE DUPLICATA

Contrôle technique en cours de validité pour les véhicules de plus de 4 ans.

La carte grise détériorée ou la déclaration de perte ou vol à remplir en 2 exemplaires

Copie d'une pièce d'identité en cours de validité **de chacun des titulaires** de la carte grise (carte d'identité recto/verso, permis de conduire ou passeport).

Copie d'un justificatif de domicile à votre adresse précise **de moins de 6 mois** :
(facture EDF, téléphone, quittance de loyer d'un professionnel de l'immobilier, avis d'imposition sur le revenu, attestation assurance logement, facture d'eau, ...).
ou dans le cas d'une personne habitant chez une autre personne (parents ou amis) :
une attestation manuelle de l'hébergeant en précisant qu'il héberge le demandeur à son domicile avec copie d'un justificatif de domicile de l'hébergeant avec une copie de sa pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité recto/verso, permis de conduire ou passeport).

Procuration originale, remplie et signée par la personne (avec une carte d'identité, permis de conduire ou passeport) venant faire la démarche pour une autre personne.

Demande de certificat d'immatriculation complétée et signée **de chacun des demandeurs**.

Mandat d'immatriculation complété et signé **de chacun des demandeurs**.